

Sujet : [INTERNET] dossier extension carrière Laborde Bager Oloron.

De : raymonde64 <[REDACTED]>

Date : 17/04/2024 16:09

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur.

Habitant à proximité de la carrière Laborde, je supporte toutes les nuisances déjà citées dans plusieurs des commentaires. Une extension de 8ha lui avait déjà été accordée pour une durée de 15 ans, alors combien d'hectares seront exploités sur 30 ans...!!??

Lors d'une de ces visites chez moi (toujours à propos des nuisances de la carrière), M. Laborde a tenu ces propos: " je vous comprends et je ne voudrais pas non plus habiter à côté d'une carrière."

Pour ma part, je suis donc contre l'extension de cette carrière.

Raymonde Dutter.

Envoyé avec [SFR Mail pour Android](#)